

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

*Demande conjointe relative à la fixation de
taux de rendement et de structure de capital
– Phase 2*

N° : R-4156-2021

ÉNERGIR, S.E.C.

GAZIFIÈRE INC.

INTRAGAZ, S.E.C.

Demanderesse

-ET-

OPTION CONSOMMATEURS

Intervenante

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné **Pascal Cormier**, analyste pour Option consommateurs (« OC »), exerçant ma profession au 4299, av. de Lorimier, Montréal (Québec), H2H 2A9, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis un des analystes retenus par OC dans la présente cause.
2. Je suis l'auteur du mémoire déposé par OC sous la cote C-OC-0016 (« Mémoire »).
3. J'apporte une correction à la page 7 du Mémoire : au 2^e paragraphe il faut remplacer « seul et unique » par « premier ».
4. Je suis également l'auteur des réponses à la DDR No 1 des Demanderesses qui ont été déposées sous la cote C-OC-0018.
5. Finalement, je suis l'auteur de la présentation à être déposée sous la cote C-OC-24.
6. J'adopte les documents susmentionnés comme mon témoignage écrit dans la présente cause.

7. Tous les faits allégués dans lesdits documents sont vrais au meilleur de ma connaissance.

ET J'AI SIGNÉ, PAR MOYEN
TECHNOLOGIQUE, ce 20 juin 2022



PASCAL CORMIER

Affirmé solennellement devant moi,
par moyen technologique, à Montréal,
le 20 juin 2022

Julie Sarrazin-Brennan #234955

Commissaire à l'assermentation
Pour le Québec et l'extérieur du Québec